Pierre_Pettolaz_InDesign6.indd 1 06.03.14 18:50

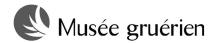
Pierre_Pettolaz_InDesign6.indd 2 06.03.14 18:50

Pierre Léon Pettolaz

Pierre_Pettolaz_InDesign6.indd 3 06.03.14 18:50

Remerciements

L'auteur et l'éditeur expriment leur reconnaissance à la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport de l'Etat de Fribourg pour son précieux soutien, à la Société des Amis du Musée gruérien et au musée qui a mis à leur disposition son appui et des documents afin d'illustrer cet ouvrage, à la Société des Amis du Musée du Pays et Val de Charmey, à la Société SAPCO SA à Givisiez, à la Commune de Charmey, à la Banque Cantonale de Fribourg et à la Ville de Bulle.







Pierre Rime

Pierre Léon Pettolaz 1765-1811

Un Fribourgeois dans la tempête révolutionnaire



ÉDITIONS CABÉDITA 2014

Liste des abréviations

ACC	Archives communales de Charmey
ACV	Archives cantonales vaudoises
ACZ	Archives cantonales de Zurich
AEF	Archives de l'Etat de Fribourg
AEL	Archives de l'Evêché de Genève, Lausanne et Fribourg
AFB	Archives fédérales suisse, Berne
AH	Actensammlung aus der Zeit der helvetischen
	Republik 1789-1803
APC	Archives paroissiales de Charmey
APZ	Archives Pierre de Zurich, Barberêche
BCU	Bibliothèque cantonale et universitaire, Fribourg
CS	Conseil secret
DHBS	Dictionnaire historique et bibliographique de la Suisse
DHS	Dictionnaire historique de la Suisse
LL. SS. EE.	Leurs Souveraines Excellences
PV	Procès-verbal
RN	Registre des notaires

Couverture: Pierre Léon Pettolaz dans son costume de sénateur (1800) par Benjamin Bollomey (collections du Musée historique de Lausanne).

© 2014. Editions Cabédita, route des Montagnes 13 – CH-1145 Bière BP 9, F-01220 Divonne-les-Bains Internet: www.cabedita.ch

ISBN 978-2-88295-695-8

Pierre_Pettolaz_InDesign6.indd 6 06.03.14 18:50

Préface

LE JACOBIN MALGRÉ LUI

D'où vient que Pierre Léon Pettolaz, notaire gruérien féru de politique, écrivant au temps de la Révolution française, nous touche au point que nous croyons l'entendre s'adresser à nous? C'est qu'il nous ressemble, par bien des côtés. Il y a dans ses lettres, en filigrane, un portrait-type du Fribourgeois où nous pouvons nous reconnaître encore. C'est aussi que, en dépit des apparences, son temps troublé et notre époque aux allures souvent déraisonnables posent avec force la question toujours actuelle du civisme.

On peut décrire Pierre Léon Pettolaz comme un citoyen aux vertus romaines, fidèle à sa patrie et à sa religion. On peut le percevoir comme un conformiste érigeant en valeur suprême l'obéissance à l'autorité. Sa carrière même se coule dans une sage progression, un *cursus honorum* passant des charges publiques villageoises aux députations et mandats exercés sur le plan régional, cantonal puis national. Reste que son évolution politique est chargée de surprises. Cet homme est un admirateur et un disciple des Lumières (avec, il est vrai, le solide abat-jour du catholicisme). Les cloisonnements sociaux et territoriaux de l'Ancien Régime à son crépuscule l'impatientent comme autant d'obstacles à un patriotisme «helvétien», terme d'époque pour «national».

Or, voici que ce modéré, sous la pression des événements, va se radicaliser, prendre fait et cause pour la République helvétique unitaire façonnée sur le modèle français après l'invasion de 1798. Face aux troubles qui agitent le pays, en effet, Pierre Léon Pettolaz voit dans la tutelle des Directeurs parisiens et la présence de l'armée d'occupation la garantie de l'unité de la Suisse et – paradoxalement – de son indépendance. En somme, cet Helvétien devenu Helvétique est jacobin malgré lui.

Il ne s'agit pas, pour autant, d'un sans-culotte épris de revanche sociale. Issu de la bourgeoisie rurale, il fait à bon droit figure de notable à Charmey comme en Gruyère. Une modeste aisance, d'assise terrienne, le

Pierre_Pettolaz_InDesign6.indd 7 06.03.14 18:50

met à l'abri du besoin, fort éloigné cependant des très cossus «barons du fromage» dont quelques-uns appartiennent à sa parenté. Mais il perdra son argent dans la politique, appauvrissement qui témoigne – soit dit en passant – d'une honnêteté assez rare pour l'époque. Pierre Léon Pettolaz jouit d'une belle instruction, acquise pour l'essentiel auprès d'un ecclésiastique villageois; il n'a pas fréquenté l'aristocratique collège des Jésuites à Fribourg. Ses connaissances en droit lui vaudront des fonctions judiciaires dans la capitale, et la clientèle d'un notaire «de proximité» quand il sera retiré des affaires publiques. Si nous forçons le trait, Pettolaz apparaît comme un prototype du politicien gruérien, alliant des opinions radicales à un tempérament modéré, pourvu d'une authentique sensibilité populaire, et ne manquant jamais la messe du dimanche. Voilà qui nous est familier.

Et puis, notre homme est complexé. Parce qu'il professe les idées nouvelles sans pouvoir se détacher de l'ancienne foi, qu'il se veut libre et libérateur sans oser manquer à l'obéissance envers le clergé? Probablement, aussi, parce qu'il éprouve la légèreté de son bagage culturel et politique tout en s'efforçant de voyager en compagnie de gens beaucoup mieux équipés, qu'il flagorne dans le style fleuri du temps. Pierre Léon Pettolaz, épistolier, semble toujours en quête d'une approbation, d'un encouragement, d'un certificat. Tout se passe comme s'il avait besoin d'être rassuré par les gens qu'il poursuit de son admiration – le doyen Bridel dans l'ordre de la pensée, le conseiller Usteri dans celui de l'action politique, pour citer deux de ses principaux correspondants. Chez cet homme probe et conséquent, persévérant, capable de courage, il y a un fond de gaucherie et de timidité qui est peut-être aussi dans le code génétique des Fribourgeois.

Il atteint le sommet de sa carrière publique dans un moment presque irréel. Utopie par-ci, anarchie par-là, la pauvre République helvétique titube de soulèvement populaire en coup d'Etat politicien. Ses parlementaires – Pettolaz en fait partie – siègent sans savoir s'ils sont encore valides ou déjà débarqués, car ils sont tour à tour les auteurs et les victimes des complots de couloir qui tiennent lieu de vie politique, dans l'indifférence générale du peuple, qui a d'autres soucis.

Au milieu de ces tribulations, qui le laisseront désenchanté mais pas cynique, Pierre Léon Pettolaz garde le cap en se rappelant et en rappelant sans se lasser les fondamentaux de la démocratie: consulter les citoyens, séparer les pouvoirs. Il nous laisse un message de toute actualité: combattre l'indifférence envers la chose publique. C'est la définition même du civisme, et cela ménage un terrain de rencontre au-delà des partis et des idéologies.

C'est tout le mérite de Pierre Rime de rendre justice, dans des pages qui se lisent avec un plaisir toujours renouvelé, à ce parcours exceptionnel. L'auteur – «historien du dimanche» éclairé selon le modèle de Philippe Ariès – a le talent de saisir les multiples facettes de son personnage, d'en éclairer les ressorts psychologiques, de rendre à cette trajectoire peu commune une dimension presque romanesque.

Patrice Borcard Préfet de la Gruyère

Avant-propos

Berne, le 8 mai 1800, maison de l'Etat extérieur. Pierre Léon Pettolaz est élu par ses pairs président du Sénat de la République helvétique une et indivisible. Le lendemain, le Fribourgeois prend place sur le siège présidentiel dans son costume d'apparat. A 35 ans, il appartient au sérail de la république. Que de chemin parcouru depuis son départ de Charmey au printemps 1798!

Qui connaît Pierre Léon Pettolaz? Personne ou presque. Peut-être son nom qui prête à sourire. Le but de cette biographie est de sortir le personnage de l'ombre. Il appartient aux hommes qui ont défendu avec courage les principes de liberté et d'égalité après l'invasion de la Suisse par les troupes révolutionnaires françaises en 1798. Ces principes seront repris, cinquante ans plus tard, dans la constitution radicale démocratique de 1848, fondatrice de notre Etat fédéral. Entre 1789 et l'Acte de Médiation de 1803, le contexte politique change plusieurs fois. C'est l'expression de l'incertitude des temps, l'adaptation nécessaire à un changement politique cardinal. L'historiographie fribourgeoise a oublié cet homme qui s'est engagé dans une période sombre de notre histoire nationale, marquée par la tutelle politique de la «Grande Nation», quand des émissaires suisses allaient quémander des ordres souverains à Paris.

Pettolaz est un intellectuel du siècle des Lumières. Il raisonne beaucoup et théorise sur la forme d'un gouvernement idéal. Jusqu'en 1791, il critique vertement les autorités politiques de son canton. Cette république patricienne a des lustres de tradition. Mais à la fin du XVIII^e siècle, le régime est désuet. Ses tenants croient encore, à l'instar des cours européennes, qu'ils détiennent leur pouvoir de Dieu. «L'Avoyer, Petit et Grand Conseil de la République de Fribourg» est une concentration de pouvoir qui ne laisse guère de place à la critique. Le régime a été ébranlé par la révolte de Nicolas Chenaux en 1781. Au lieu de se réformer, il se raidit. Les mesures prises dès l'annonce des «événements de France», comme le contrôle des livres et des correspondances ou la surveillance des individus et la délation institutionnalisée, scandalisent le jeune Pettolaz prêt, pourtant, à rester dans une sage dépendance.

Selon lui, les philosophes du siècle ne peuvent pas tout expliquer. Il critique l'omnipotence de la raison. Il se réfère aussi à la révélation. C'est un catholique longtemps intransigeant à l'égard de ses correspondants protestants. La défense de l'Eglise appartient aux bonnes mœurs de son village. Le catholicisme sert le pouvoir et se sert du pouvoir. Désobéir à l'Etat, c'est violer les préceptes de la sainte religion qui prônent l'obéissance, vouent les impies aux gémonies et les condamnent au feu éternel. La révélation et son complément, le devoir d'obéissance, ont marqué au fer rouge la conscience de Pierre Léon Pettolaz. Encore à l'article de la mort, il confirme dans son testament, son obéissance à la hiérarchie de l'Eglise et il abhorre son indignité.

Pettolaz est aussi un patriote. Tout ce qui touche à la patrie le concerne. A la fin du XVIII^e siècle, cette affirmation patriotique est une réponse des pays germaniques comme la Suisse à l'universalité affirmée par les Lumières. Des sociétés patriotiques se forment comme la célèbre Société helvétique qui regroupe le gotha du pays et qui se réunit chaque année à Olten. Le pasteur Bridel, un germanophile averti, avec lequel Pettolaz est en correspondance, l'invite à réitérées reprises à participer aux assemblées. Mais le Fribourgeois trouve chaque année une bonne excuse pour s'en affranchir. Il pratique l'helvétisme à sa mesure, en constituant par exemple une bibliothèque d'histoire nationale. Il transmet aussi à Jean Lanteires, rédacteur du Journal de Lausanne, plusieurs articles où il défend les idées de l'helvétisme. Il prône l'union nationale et met une sourdine à ses convictions religieuses. Quand les Suisses, membres du Club helvétique de Paris, se prétendent eux aussi patriotes dans le sens révolutionnaire, il les critique vivement, les accusant de comploter pour bouleverser le Corps helvétique des XIII cantons.

En 1791, le pouvoir fribourgeois le nomme curial (greffier de justice et secrétaire communal) du «Pays et Val de Charmey» et le patente notaire. Il accepte pour des raisons financières. Il est devenu un rouage local de LL. SS. EE. Il va subir des vexations durant cette période de la part des Charmeysans dont certains se sont grassement enrichis dans le négoce du gruyère. Cette région est alors un foyer de contestation. La seule ambition de Pettolaz est d'y maintenir la tranquillité publique. Mais il va se heurter à beaucoup d'incompréhension. En 1798, à l'arrivée des Français «libérateurs», il abandonne sans scrupule le régime fribourgeois pour servir la République helvétique une et indivisible. Il a 33 ans et la nouvelle république a besoin de têtes bien faites. Ce virement à 180 degrés s'opère dans la douleur. Il est insulté à Charmey et sa vie est même mise en danger. Il paie ses accointances avec la capitale cantonale. Il est heureux de quitter

son village pour Fribourg où il travaille comme greffier du nouveau Tribunal de canton et comme secrétaire du Conseil d'éducation.

Il adopte et intériorise les principes de liberté et d'égalité. On parle de république, mais pas encore de démocratie, mot savant qui ne deviendra populaire qu'à partir de 1800. Il prête serment de fidélité à la République helvétique dans l'église des Cordeliers le 19 août 1798. Ce serment prononcé devant Dieu par un si dévot catholique le lie à jamais à la destinée de la république. Il va rester loyal avec tout ce qui vient de France puis de Napoléon Bonaparte.

En décembre 1799, il est élu sénateur de la République et déménage à Berne. Il participera aussi à la Diète fédérale de 1801 dans la mouvance patriote. Il va vivre les quatre coups d'Etat que connaît la république en lui restant dévouée. Pourtant, il refuse la constitution dite de la Malmaison imposée par Napoléon. Le scrutin populaire est tronqué et il s'en distance. Comme ses amis vaudois, il veut respecter la constitution originelle de 1798 à laquelle il a juré fidélité. On le traite de «Jacobin» et «d'exclusif» et il est classé dans la frange extrémiste des tenants de la république. Sous le régime de la Médiation, il est élu député à vie du Grand Conseil du canton de Fribourg. Il bataille ferme en faveur du maintien des droits populaires. Mais il se trouve dans la frange minoritaire du cénacle. Durant cette période, vivant seul à Fribourg, il entretient une relation extraconjugale avec une fille de 22 ans. Il en a 20 de plus. De cette relation naîtra un fils qui assurera sa descendance jusqu'à nos jours.

Cet intellectuel a suivi l'enseignement d'un précepteur compétent, l'abbé Jean Joseph Niquille, ex-jésuite. Il n'a pas fréquenté le Collège Saint-Michel. Sa manière d'argumenter est caractéristique. Il sert une série de causes qui imposent la conclusion par l'évidence. Dans son parcours politique, le juriste mettra souvent son esprit de clarté au service de la clarté des esprits. L'éloge du peuple, la défense de la séparation des pouvoirs, ses plaidoiries en faveur du développement de l'enseignement public, sa recherche d'une méritocratie puis de la démocratie sont les principes défendus dans son parcours politique. Sorti de nulle part, il atteint l'élite de la république par ses seules convictions et des procédures électives. Sa bibliothèque, qu'on estime à 3000 volumes, était très utile pour les jeunes qui voulaient s'instruire. Il était en avance dans le domaine de l'instruction publique, négligée dans les campagnes et les montagnes fribourgeoises. Pierre Léon Pettolaz, comme d'autres à cette époque, a sacrifié son économie domestique à ses idéaux politiques. Il meurt ruiné en 1811, à l'âge de 46 ans. Cet esprit vertueux n'a pas eu le temps et les moyens de réaliser tous ses rêves.

Les sources utilisées pour suivre la vie de Pierre Léon Pettolaz sont surtout ses correspondances avec des personnages qu'il considère comme des amis. Les réflexions qu'il y développe ont le ton de la sincérité, celui d'un honnête homme formaté au moule ordinaire de la catholicité. Il correspond avec des personnages importants, tous protestants: Jean Lanteires, Philippe Sirice Bridel, Hans Gaspar Ott, Frédéric César de La Harpe, Jules Muret, Philippe Albert Stapfer, Paulus Usteri. Pettolaz a encore laissé de nombreuses traces sous forme de discours, rapports, appels, comptes rendus journalistiques. D'autres documents, comme les archives de sa commune et de sa paroisse, permettent de suivre son parcours. Une source manque: la correspondance entretenue avec son ami Nicolas Blanc, exilé à Paris, pour la période 1789-1798. Mais, il s'y réfère parfois dans les autres courriers. Après la liquidation de sa succession, il reste «deux grands coffres» de documents qui causent du souci au curé de Charmey puisqu'ils contiendraient des idées favorables à la révolution et donc susceptibles de scandales. Ils ont sûrement disparu dans l'incendie de sa maison familiale le 28 août 1895. Dommage pour le biographe.

L'auteur ne saurait terminer son ouvrage sans remercier M. Eric Caboussat, directeur des Editions Cabédita, pour son intérêt et sa courtoise disponibilité; M. Alain-Jacques Tornare, docteur en histoire et chevalier des Arts et des Lettres et chevalier de l'Ordre des Palmes académiques, pour ses encouragements, ses conseils avisés et ses narrations toujours passionnées; son frère Nicolas, pour son rôle ingrat de lecteur lambda et ses remarques pourtant pertinentes; son fils Ludovic, pour ses contributions bienvenues en matière informatique. Il termine cette énumération trop sommaire, faute de place, en adressant un merci particulier à M. Patrice Borcard, préfet de la Gruyère, pour sa talentueuse préface.

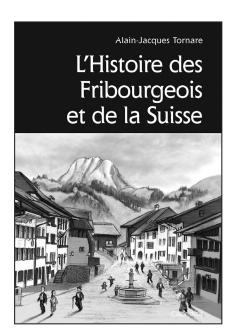
Pierre Rime

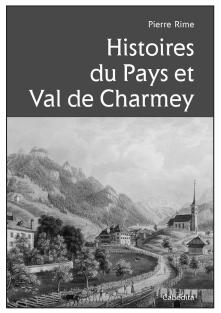
Table des matières

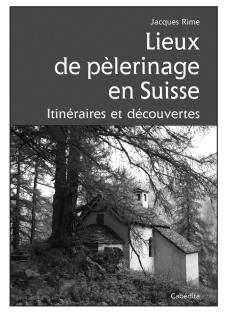
PRÉFACE	7
Le jacobin malgré lui	7
AVANT-PROPOS	11
LES ANNÉES DE JEUNESSE	15
LE CONTEXTE SOCIO-FAMILIAL	21
Les pouvoirs locaux	22
L'origine familiale	24
SES AMIS CORRESPONDANTS	31
Abonné au Journal de Lausanne	32
L'enchaînement de correspondances	36
LA FOI DU CHARBONNIER	39
La défense de l'Eglise	39
Un solde d'intolérance religieuse	44
ADEPTE DE L'HELVÉTISME	47
L'amour du pays Un helvétisme à sa mesure	48 51
Des sujets de discussion	54
LES PREMIERS ENGAGEMENTS POLITIQUES	57
Syndic de Charmey	59
ADMIRATEUR DES PRINCIPES DE 1789	65
La régénération souhaitée	66
Des souveraines excellences contestées	69
LA PEUR VENUE DE FRANCE	75
L'activisme du club helvétique	75
L'admiration des décrets de l'Assemblée nationale	79
FONCTIONNAIRE DE LL.SS.EE. DE FRIBOURG	81
Patenté notaire et curial du pays et val	81
L'hostilité des villageois	85
LE MAINTIEN DE LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE	91
Le durcissement des opinions	96

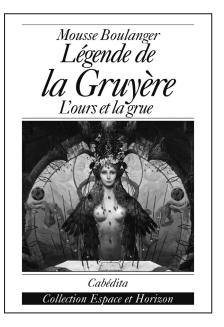
LIBERTÉ, ÉGALITÉ!	103
La révolution au village	
La fin d'une longue époque	
FONCTIONNAIRE DU CANTON RÉGÉNÉRÉ	
Greffier du Tribunal de canton	
Les débuts de la République	117
Les premières désillusions	121
Promoteur de l'Instruction publique	125
AU SÉNAT DE LA RÉPUBLIQUE, UNE COMMISSION EXTRAORDINAIRE	129
UN DÉBAT CONSTITUTIONNEL	
DANS L'AMBIANCE DU PROVISOIRE	
Dans la désunion et le provisoire	
Elu président du Sénat	
UN RETOUR INESPÉRÉ À BERNE	
La constitution de la Malmaison	
Participation à la Diète fédérale de 1801	
LA FIN DU RÊVE RÉPUBLICAIN	
Une situation financière alarmante	
Le refus de la constitution de Napoléon	
LE RÉGIME RÉTROGRADE DE LA MÉDIATIONSon sort dans l'austère Etat	
DES MOIS PASSÉS SOUS LA TUTELLE FRANÇAISE	185
Au bord de la déprime	
Le désintérêt relatif de la chose publique	188
Contre l'Ours Bernois	190
UNE GRAVE FAUTE MORALE	
Une procédure électorale mouvementée	
Devenir père à 42 ans	
LE DERNIER COMBAT	203
POSTFACE	211
BIBLIOGRAPHIE	213
Sources de l'époque	
Ouvrages de référence	
Dictionnaires	
TABLE DES MATIÈRES	219

Même éditeur



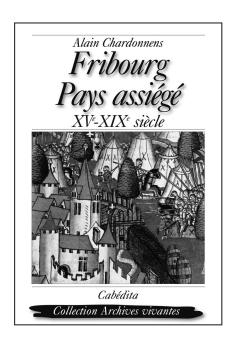




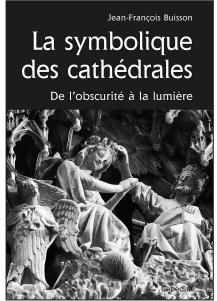


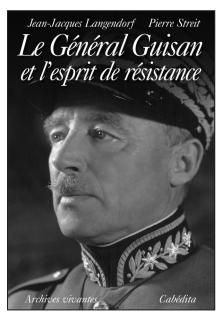
Pierre_Pettolaz_InDesign6.indd 221 06.03.14 18:50

Même éditeur



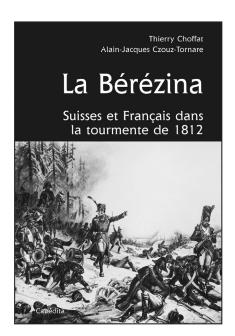


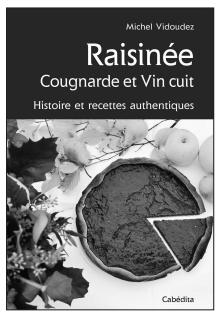


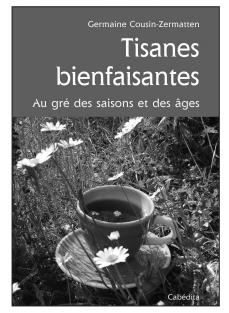


Pierre_Pettolaz_InDesign6.indd 222 06.03.14 18:50

Même éditeur









Pierre_Pettolaz_InDesign6.indd 223 06.03.14 18:50

Achevé d'imprimer le 1^{er} mars deux mille quatorze pour le compte des Editions Cabédita à Bière.

Mise en pages: Pierre Maleszewski - PAO graphique

Correctrices: Béatrice Obergfell, Eliane Duriaux

Si ce livre vous a plu, si cette collection vous intéresse, demandez notre catalogue à votre libraire ou les autres titres édités par nos soins. A défaut, adressez-vous directement à:

SUISSE Editions Cabédita Route des Montagnes 13 CH-1145 Bière INTERNET www.cabedita.ch Téléphone 0041(0)21 809 91 00 FRANCE Editions Cabédita BP 9 F-01220 Divonne-les-Bains

Imprimé en Suisse